

SÉPARER SON TROUPEAU DE VACHES LAITIÈRES EN DEUX LOTS

POUR SUBVENIR AU MANQUE D'HERBE L'ÉTÉ TOUT EN MAINTENANT UN NIVEAU DE PRODUCTION SATISFAISANT



Après avoir travaillé en individuel pendant une dizaine d'année, Jean-Pierre et Dominique regroupent leurs exploitations pour former le GAEC Bernier en 2020, les obligeant à redéfinir l'organisation du pâturage. Lors d'un entretien en février 2021, Jean-Pierre nous présente comment ils affrontent l'arrêt de pousse estival par un réallotement de leurs vaches laitières.



LE GAEC BERNIER

- **Création du GAEC** en mai 2020
- **Commune** : Bourg-Argental, lieu-dit Sablon (42).
- **Les moyens humains** : 2 associés + 0,5 ETP (aide du fils).
- **Les surfaces** : 78 ha, dont 5 ha en céréales et le reste partagé entre les prairies naturelles et les prairies temporaires.
- **Les animaux** : 55 vaches laitières, 15 génisses de 1-2ans, 15 génisses de moins de 1an. Races : Prim'Holstein, Simmental, Montbéliarde, Abondance.
- **Production** : environ 400 000 litres de lait par an, avec une productivité animale d'environ 7 000 litres de lait/vache/an. (Chiffres de la période où Jean-Pierre était en individuel, avec uniquement les Prim'Holstein et les Simmental)
- **Commercialisation** : Circuit long.
- **Atelier complémentaire** : Élevage de volailles.

Lorsque Jean-Pierre était en individuel, toutes les vaches rentraient en bâtiment avec la ration hivernale dès le mois de septembre. Dans un contexte économique et social particulier, les éleveurs souhaitent aujourd'hui augmenter la part de pâturage sur la ferme avec pour finalité de faire pâturer toutes les vaches laitières du début de printemps à la fin de l'automne.

Contexte de la ferme

DEUX SITES HÉRITÉS DE LA FUSION DE DEUX EXPLOITATIONS

Le GAEC Bernier s'est créé en mai 2020 par la fusion de deux exploitations individuelles sur deux sites géographiques différents (quelques kilomètres d'écart). De son côté, Jean-Pierre s'est installé en 2008 hors cadre familial, ce qui a représenté un fort investissement initial : il est encore en train de rembourser ses emprunts (jusqu'en 2024).

Lorsqu'il était en individuel, Jean-Pierre BERNE avait un troupeau de 35 vaches laitières et 20 génisses. Il avait pour habitude de faire pâturer les jeunes après les productrices. Maintenant, il doit redéfinir ses habitudes de pâturage, sachant que les deux associés ont déjà fait une saison de pâturage en 2020 avec les deux troupeaux réunis. Cette année-là, les vaches ont pâturé de fin mars et jusqu'à fin novembre pour la moitié du troupeau.

Un des deux sites est dédié aux génisses et l'autre aux 60 vaches laitières. Ce dernier comprend 25 hectares de prairies (majoritairement permanentes) directement accessible depuis le bâtiment pour le pâturage.

UNE ORGANISATION DU PÂTURAGE DÉFINIE SUR LA POUSSE DE L'HERBE

En 2020, les éleveurs ont mis en place un pâturage tournant pour les vaches laitières, avec les modalités suivantes : 3 à 4 semaines de repos entre deux passages sur la même parcelle, du nouveau donné chaque jour au fil avant, pas plus de 4 jours sur la même parcelle (sinon fil arrière), un chargement instantané adapté pour consommer la totalité de la végétation. Ces modalités sont les mêmes sur toutes les parcelles malgré la diversité des caractéristiques des végétations présentes sur le parcellaire, et malgré les variations d'intensité de la pousse en fonction des conditions climatiques au fil des saisons. Seule la date de la première entrée par parcelle est raisonnée selon la précocité de démarrage de la pousse de l'herbe. Des prairies fauchées au printemps sont ensuite insérées dans le circuit de pâturage lorsque la pousse diminue en intensité.

Déclencheur de l'expérience

L'ÉTÉ, L'HERBE NE POUSSE PLUS OU PEU

A partir du mois de juillet (début d'été), sur les prairies conduites en pâturage tournant, la vitesse de repousse est très affaiblie voire nulle. Si les modalités de pâturage décrites ci-dessus permettent de couvrir la ration des vaches laitières de fin mars à fin juin, cela n'est déjà plus vrai à partir du mois de juillet.

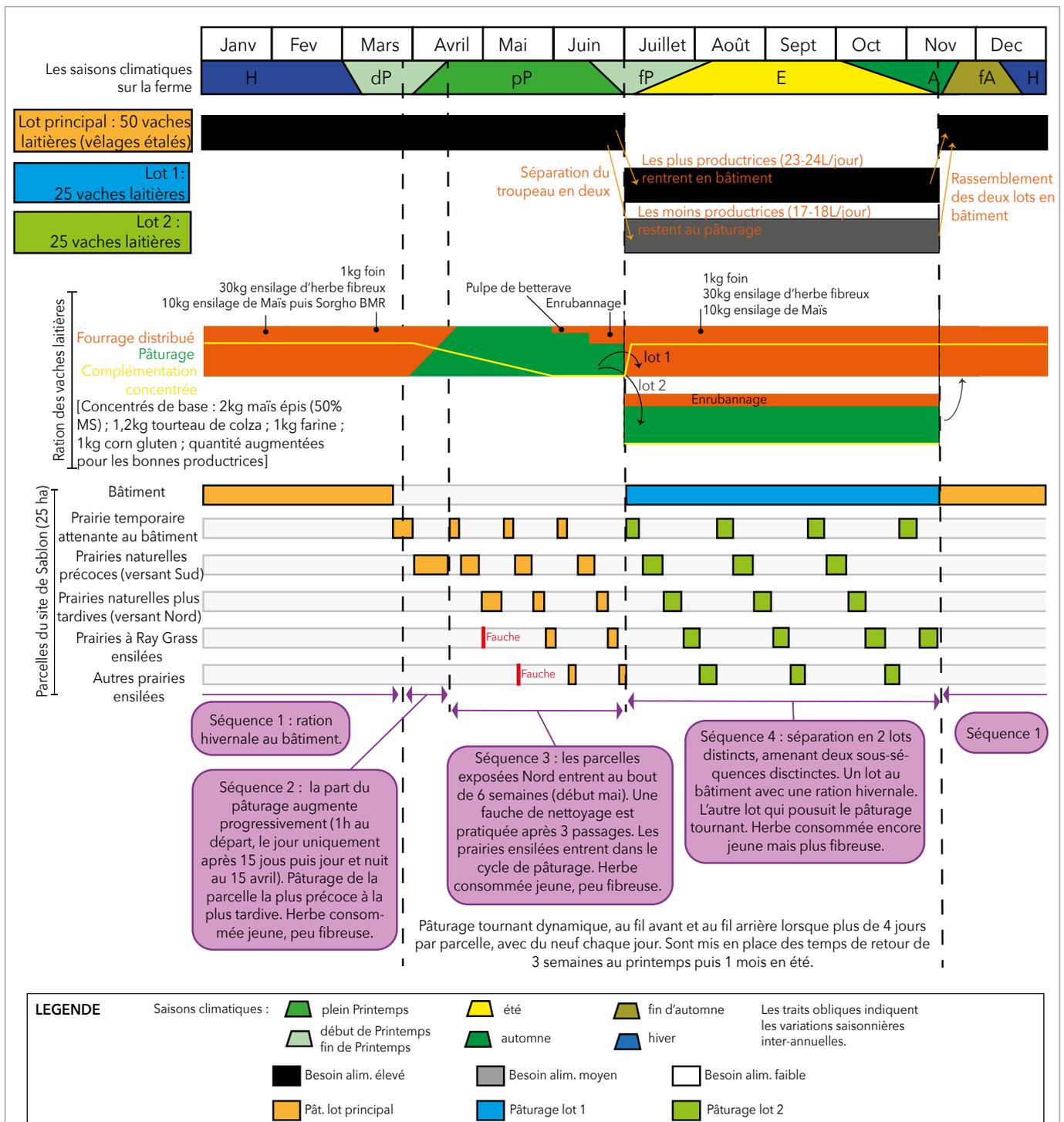
Objectif de l'expérience

MAINTENIR UN NIVEAU DE PRODUCTION DE LAIT SATISFAISANT, PRODUIRE LE MAXIMUM DE LAIT À L'HERBE POUR LIMITER LES CHARGES, CONTINUER À VALORISER LA FAIBLE REPOUSSE HERBAGÈRE D'ÉTÉ PAR LE PÂTURAGE.

Pratiques mises en oeuvre

Face à ce manque d'herbe disponible au pâturage, les éleveurs décident de séparer le lot des laitières en deux dès juillet :

- Le lot des plus productrices (lot 1, supérieures à 20 litres par jour) rentre en bâtiment (de juillet jusqu'au printemps suivant) en reprenant une ration hivernale ;
- Le lot des moins productrices (lot 2, inférieures à 20 litres par jour) continue à pâturer sur les 25 ha autour du bâtiment, toujours en pâturage tournant, jusqu'au 15 novembre.



Résultats

UNE PRODUCTION LAITIÈRE MAINTENUE

Les éleveurs observent que les vaches du lot 2 n'ont aucun problème de motivation au pâturage malgré le fait que l'herbe soit plus fibreuse qu'au printemps : ils n'ont pas besoin de distribuer de fourrage en plus pour les motiver au pâturage. Elles produisent en été en moyenne 18 à 19 litres de lait par jour avec peu de charges d'alimentation. Tandis que celles à l'intérieur en produisent 23 à 24 litres avec de fortes charges d'alimentation. Les éleveurs sont très satisfaits de la quantité de lait produit par le lot 2 qui pâture l'été, d'autant plus que ce lot est peu coûteux en charges.

LA PRODUCTIVITÉ DE CERTAINES PRAIRIES EST AFFAIBLIE PAR LES PRÉLÈVEMENTS FRÉQUENTS ET NOMBREUX

Certaines parcelles disposant d'un sol séchant et peu profond sont marquées par une végétation dominée par des plantes naines et des espèces annuelles. Cela indique que les végétaux de ces prairies n'ont jamais le temps de reconstruire suffisamment de réserves énergétiques pour rester en bonne santé et ainsi garantir un couvert fourrager productif et stable dans le temps.

Les modalités du pâturage tournant tel qu'il est réalisé en sont la cause. En effet, les espèces qui peuvent se développer sur un tel type de sol sont sensibles à pâturage précoce et elles ont besoin de temps de repos plus long que 3 à 4 semaines entre deux utilisations.

La conséquence sur le système est la diminution globale de productivité herbagère, ce qui va à l'encontre de l'objectif de nourrir le plus longtemps les vaches à l'herbe.

EN PERSPECTIVE : UNE MEILLEURE VALORISATION DE LA DIVERSITÉ DES PRAIRIES

Sur l'ilot consacré au pâturage des vaches laitières, le parcellaire offre une diversité de végétations : des prairies temporaires fertiles, des prairies grasses de bas-fonds humides, des prairies naturelles exposées Sud avec des sols maigres et peu profonds, des prairies naturelles exposées Nord au démarrage plus tardif et enfin des landes plus ou moins denses.

Malgré cette diversité, les modalités de pâturage sont les mêmes sur l'ensemble de l'ilot. De ce fait, les éleveurs ne consacrent que peu de jours de pâturage sur les milieux qu'ils trouvent atypiques comme les landes par exemple parce qu'ils ne voient pas le Genet ou la Ronce comme des ressources alimentaires. Sur ces parcelles, à l'inverse des parcelles maigres, les temps entre deux passages s'avèrent trop long pour valoriser toute la ressource disponible car lorsque les vaches reviennent, l'herbe a perdu l'appétence à laquelle elles sont habituées ; elles laissent alors des refus que les éleveurs broient.

Cette non spécialisation fait que les végétaux sur pied sont globalement sous-valorisés. En ce sens, les éleveurs pourraient gagner des jours de pâturage s'ils ajustaient leurs modalités de pâturage en fonction des caractéristiques végétales et des saisons.



DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- ! Mieux connaître ses animaux.
- ! Saisonnaliser sa conduite au pâturage.

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

ÉDITION :

SCOPELA, Novembre 2021
73340 Bellecombe en Bauges

c.agreil@scopela.fr
contact@paturajuste.fr

paturajuste.fr

RÉDACTION : SCOPELA, avec la contribution de Jean-Pierre Berne. En partenariat avec



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR



ADHÉRER ET CONTRIBUER AUX ACTIVITÉS DU RÉSEAU : contact@paturajuste.fr - 06 32 71 58 81 - www.paturajuste.fr